

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ AUX AUDITEURS DE JUSTICE 1959 - 1999

AUTEURS: Catherine BLAYA, Eric DEBARBIEUX (sous la direction de)

INSTITUT: LARSEF (Laboratoire de recherches sociales en éducation et formation)
Université Victor Segalen Bordeaux 2

DATE: Octobre 2000

PUBLICATION: Ronéo. 54 pages + annexes

Le rapport de recherche présenté a été réalisé en 1999-2000 par Catherine Blaya, chercheuse à l'Université Victor Segalen, Bordeaux 2, attachée au Laboratoire de recherches sociales en éducation et formation, sous la direction du Professeur Eric Debarbieux. Ce rapport comporte 101 pages numérotées dont 58 pages d'annexes, comportant de nombreux tableaux et documents, particulièrement issus de données recueillies lors d'une enquête par questionnaire menée auprès d'auditeurs en formation à l'École Nationale de la Magistrature et de magistrats actuellement en poste ou retraités.

Après un bref historique de l'ENM le rapport s'intéresse particulièrement à la formation des futurs magistrats tant dans son évolution que dans son organisation pédagogique actuelle, au sein de l'ENM et lors des stages. Il fait le point des modes d'évaluation et analyse la socialisation professionnelle des futurs magistrats à l'ENM.

Ce rapport de recherche montre donc les grandes tendances de l'évolution de la formation à l'ENM, en se basant non seulement sur l'étude des différents plans de formation et documents mis à disposition des chercheurs mais surtout sur les représentations et perceptions des magistrats et auditeurs. A la fois qualitative et quantitative, l'approche méthodologique a été basée sur les contacts nombreux et les divers entretiens menés avec l'ensemble des acteurs sociaux entrant en jeu dans la formation des futurs magistrats ainsi que parfois avec des partenaires amenés à travailler avec les magistrats et sur un questionnaire à destination des auditeurs ou des magistrats. Ce questionnaire est divisé en trois parties: le profil des futurs auditeurs de justice et le mode de recrutement, la formation à l'ENM, l'activité actuelle de l'enquêté. Il permet de recueillir l'avis d'un nombre important de magistrats et auditeurs de justice et permet une étude statistique longitudinale du point de vue des anciens auditeurs de justice quant à leur formation. Ce questionnaire a été administré à 78 auditeurs de justice (promotion 1998) et envoyé par mailing à un échantillon aléatoire de 648 magistrats. 138 réponses exploitables ont été obtenues et analysées.

Les principales conclusions de cette enquête sont les suivantes

1- De la reproduction à la formation:

La formation des magistrats a fortement évolué, elle est passée d'un système de reproduction proprement dit: on devenait magistrat de père en fils, à un système de formation où l'apprentissage technique, professionnel et déontologique est basé sur des connaissances juridiques et des connaissances culturelles étendues, requises lors du concours d'entrée. L'École Nationale de la Magistrature garantit donc une compétence individuelle et non plus de caste et confère ainsi une autre autorité à la fonction de magistrat qui a dû s'adapter aux changements de notre société. Certains souhaits sont toutefois fortement exprimés par les auditeurs et surtout les magistrats en poste quant à la nécessité d'une formation plus

approfondie à l'économie et au droit des affaires, qui semble devenir une des préoccupations judiciaires essentielles. L'arrivée massive d'étudiants issus des Instituts d'études politiques n'est pas non plus sans poser quelques problèmes et interroger à nouveau la mixité sociale du groupe professionnel formé à l'ENM.

2- Une formation ouverte:

La formation dispensée par l'ENM a évolué avec son temps et se fait dans une optique d'ouverture caractérisée par l'importance des intervenants extérieurs, des visites d'études, l'apprentissage plus important de Sciences Humaines telles que la sociologie, la philosophie et une adaptation aux problèmes de société actuels. La diversité des enseignements ainsi que l'apprentissage du métier de magistrat, notamment par le biais des Directions d'Etudes et des stages font partie des points forts retenus par les magistrats et les auditeurs actuels.

La formation juridique dépasse nos frontières, une formation en droit européen ayant été introduite et l'école ayant adhéré au centre des études européennes de Strasbourg. L'école multiplie les relations avec l'étranger, avec en nouveauté une ouverture sur Taiwan, Hanoi, Dubaï, Haïti et Madagascar mais aussi certains pays de l'Est tels que la Bulgarie, la Pologne, la Hongrie et la Roumanie. Toutefois, l'intérêt d'un stage dans un autre pays n'est pas encore bien perçu par les auditeurs et l'intégration d'une telle expérience dans la formation mériterait d'être plus approfondie.

3- Une pédagogie de l'alternance:

La pédagogie de l'alternance pratiquée au sein de l'école est extrêmement riche d'un point de vue pédagogique et constitue un atout clef de l'ENM. La multiplicité des stages confère aux auditeurs des capacités de mobilité professionnelle et d'adaptation primordiales à la fonction de magistrat qui requiert une grande souplesse et des compétences d'écoute et relationnelles exigeantes. Les stages et la technique du jeu de rôle utilisée au cours de la formation à l'Ecole assurent la socialisation professionnelle de l'auditeur qui est d'emblée confronté aux réalités de la profession. Ces stages confèrent non seulement des qualités techniques et professionnelles et une expérience de terrain qui fait l'objet d'une théorisation en cours mais aussi une identité professionnelle aux futurs magistrats. Ceux-ci intègrent de façon pratique les codes culturels de leur profession et sont ainsi plus à même de donner un sens à la fonction de magistrat.

4- Le problème de l'évaluation:

Il nous semble toutefois qu'il existe une forte tension entre le système de notation et d'évaluation de la formation qui tend à infantiliser voire aliéner l'esprit critique d'un certain nombre d'auditeurs et la nécessité d'indépendance et d'autonomie des magistrats. Les magistrats et les auditeurs étant plus de 20% à désirer une réforme du système d'évaluation et 13,7% des auditeurs réclamant une infantilisation moins grande au cours de leur formation, il nous semble important que les professionnels concernés examinent ce dernier point. Nous désirons de même attirer l'attention sur la demande d'une amélioration du choix des conférences et des thèmes abordés par les intervenants extérieurs, qui par leur trop grande diversité pourraient donner l'impression d'une dispersion et donc d'un intérêt limité. Le mode de recrutement, bien que critiqué par les privatistes et les défenseurs du droit, nous semble cohérent avec les progrès d'ouverture et d'élargissement des enseignements aux sciences sociales et de partenariat plus important avec les auxiliaires de justice.

En conclusion, l'Ecole Nationale de la magistrature n'apparaît pas comme un monde clos replié sur lui-même dans un processus de crispation identitaire mais plutôt un centre de formation où certes la méritocratie joue un rôle important mais aussi où la formation se fait en interaction avec le monde extérieur et au cours de laquelle l'individu a la possibilité de développer ses capacités personnelles et d'acquérir les outils nécessaires à l'accomplis-

sement de sa vie professionnelle future. Elle a su dépasser les crises politiques et prendre les mesures nécessaires à son adaptation au besoins contemporains alliant la formation de techniciens du droit et du monde juridique à celle de professionnels capables d'appréhender le côté humain et social de leur fonction.

SOMMAIRE

Introduction

I. Méthodologie

II. Historique

III. Le recrutement des auditeurs de justice

IV. La formation des auditeurs de justice

V. La socialisation professionnelle des futurs magistrats à l'ENM

VI. Conclusion

Indications bibliographiques

Annexes